

CHSCT SPECIAL STAPS

COMPTE RENDU DU 18 juin 2019

Membres présents : Soizic Demay, Marianne Boivin, Romain Pellardy, Sophie Michel, Matthieu Hermann, Yann Beudaert, Norine Coussot, François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Patrick Colas, Docteur Martine Berthier.

Membres excusés :

Gaëlle Giraudier ; Dr Soraya Belgherbi

Membres invités :

Laurence Lombard, Antoine Latreille.

Ouverture de la Séance à 10h.

Ordre du jour :

- Approbation du CR de la séance du 12 février 2019
- Retour sur l'exercice d'évacuation au centre équestre
- Bâtiment 470 :
 - prévisions des installations défibrillateurs et exercice d'évacuation en septembre
 - accompagnement des personnels dans la démarche de changement
- Réorganisation de la fonction immobilière de l'université : avis de la composante
- Lecture du registre SST
- Questions diverses

1/ Approbation du CR du 12 février :

- Approuvé à l'unanimité des représentants du personnel présent

2/ Retour sur l'exercice d'évacuation du centre équestre :

Le 1^{er} exercice d'évacuation du CEU a eu lieu le 22 mai.

Faute d'alarme, un mégaphone a été utilisé pour l'alerte.

Le temps d'évacuation est de 2 minutes pour 10 personnes.

En revanche, il s'agit de mettre rapidement en place les éléments suivants : un panneau de point de rassemblement, des panneaux d'évacuation, la signalétique des différents bâtiments, et de remplacer le système d'alarme défectueux par un système d'alerte incendie.

3/ Bâtiment 470 :

Il a été rappelé qu'aucun personnel administratif ne devrait déménager au bâtiment 470 ;

Les dates de déménagement et les modalités restent à préciser en fonction des éléments transmis par la direction du patrimoine.

Les représentants des personnels s'inquiètent cependant des sujets suivants :

- Absence d'appariteur sur place
- Absence d'agent de prévention – Marianne Boivin précise que la présence d'un agent de prévention sur chaque bâtiment est recommandée.
- Problème acoustique dans certaines salles d'enseignement (salles situées au nord) – Marianne Boivin indique qu'il existe des plafonds suspendus qui permettent de régler cette problématique de manière assez efficace.
- Problème de stationnement

Ils insistent sur les incertitudes des personnels impactés quant aux modalités de déménagement, dans un premier temps au 470, dans un second au 425.

Ils rappellent la nécessité de bien anticiper ces problématiques avec l'ensemble des personnels.

Les représentants du personnel demandent également à ce que les informations soient diffusées régulièrement.

Ils s'inquiètent d'une scission éventuelle entre la recherche (335) et l'enseignement (470 puis 425).

Ils demandent enfin à être associés aux prochaines visites du site. La prochaine visite est prévue le mercredi 26 juin à 14h.

Enfin les représentants du personnel interrogent le directeur sur la question des travaux et de la mise en conformité de ce bâtiment.

Le VP patrimoine précise que les travaux de sécurité vont être effectués (porte de secours lorsque cela es nécessaire) mais qu'aucun travaux de peinture, acoustique...ne sont envisagés par la direction du patrimoine.

Le directeur de la composante précise qu'aucun travaux n'est prévu dans le bâtiment en dehors de l'achat de vidéo projecteurs

Il faudra vérifier que le défibrillateur en place y reste. Un exercice d'évacuation sera programmé à la rentrée.

4/ Réorganisation de la fonction immobilière :

Cf : documents joints

Un avis du CHSCT spécial a été demandé par le CHSCT de l'université.

Les représentants du personnel indiquent qu'ils n'ont pas assez d'éléments pour rendre un avis et pour évaluer la plus-value de cette réorganisation et les conséquences sur l'efficacité des services.

Ils posent toutefois un certain nombre de questions :

- Comment va se passer la coordination technique d'une composante, telle que celle de STAPS qui se situe sur plusieurs sites (Châtenay / Bât 335 / Bât 470 puis 425 ?)
- Quand deux composantes sont dans un même bâtiment, quelle coordination est envisagée ?
- Qu'en est-il des installations sportives qui nécessitent des agents sur site ?
- Pourquoi revenir sur une organisation, structuration et coordination des services qui ont permis la mise en œuvre de procédures satisfaisantes et efficaces (ex : coordination avec le SSPR aujourd'hui), pour quelle plus-value ?

Il a également été rappelé la nécessité d'un poste pour le 470 puis pour le 425.

5/ Lecture du registre STT :

Reporté au prochain CHSCT.

La séance est levée à 12h30.

Le Président du CHSCT spécial STAPS – François COTTIN



La secrétaire du CHSCT spécial STAPS – Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS – Nathalie JACOB-RIGHINI

